

## Réforme des retraites : l'Exécutif rétablit l'article 2

« Le gouvernement fait ce qu'il veut du texte de loi », titre **L'Humanité** qui relève que dans le texte transmis au Sénat, l'exécutif a rétabli l'article 2, rejeté par les députés, et fait son tri dans les amendements. La réforme des retraites commence de plus en plus à ressembler à une opération de tripatouillage institutionnel, juge le quotidien. « Ce qui peut paraître extrêmement bizarre, car vous ne pouvez pas habituellement introduire d'article à la carabistouille », indique le constitutionnaliste Benjamin Morel, qui précise qu'avec l'article 47.1 « nous sommes dans l'inédit et l'absence totale de jurisprudence ». « L'article 2 est rétabli car le texte n'a pas été voté à l'Assemblée. La loi organique permet au gouvernement de reprendre le texte initial en plus de faire le tri parmi les amendements retenus. La procédure liée à l'article 47.1 est invraisemblable mais légale », expose un spécialiste des arcanes du Sénat. Ce qui montre que l'exécutif, qui a perdu la bataille de l'opinion et ne cherche même plus à défendre le fond de sa réforme, sait par contre se démener pour trouver la moindre ligne lui permettant de soumettre le Parlement. (**L'Humanité, p.8**)

« “Les retraites des femmes doivent être améliorées” », titre Les Echos qui ouvre ses colonnes à Hervé Marseille. Le président du groupe Union centriste au Sénat réaffirme son soutien au report de l'âge légal dans les pages des Echos – « Cette réforme est nécessaire », dit-il – mais réclame des clarifications. (Les Echos, p.3)